

DOSSIER D'INSCRIPTION ECOLE D'EQUITATION

NOM
Prénom.....
Date de naissance.....Age.....
N°Licence FFE
Mail.....

NUMERO DE TELEPHONE :

Autorisation de soins médicaux :

Je soussigné(e).....
(nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale pour les mineurs)

Adresse :.....

Code

postal..... VilleTELEPHONE

N°de sécurité sociale.....

Autorise Eric SILLERE à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou autre affection grave, après consultation d'un praticien,

à :

Nom.....Prénom

Né(e) le.....Sexe.....

Je m'engage à rembourser à Eric SILLERE l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutique) déboursés éventuellement pour mon compte.

Fait à :.....le.....

Signature

Cas d'urgence

La personne à contacter en mon absence est :

Nom.....Lien de parenté.....

Adresse.....Pays.....

Code postal..... Ville..... Tél.....

Merci de joindre :

+Un certificat médical de non contre indication de pratique de l'équitation

+Le règlement de la licence pour la saison 2019/2020 pour les nouveaux inscrits, le renouvellement des licences se fera en novembre pour les anciens.

+Le règlement des cours avec encaissement possible en 3 fois sur demande.

(Tarifs au dos)

Les Ecuries de Palhères

Eric SILLERE

48300 ROCLES

Tél : 0687305659

TARIFS 2019/2020

Licence FFE : (obligatoire des baby aux adultes)

né en 2000 et avant : 36 euros

né en 2001 et après : 25 euros

chèque à faire à l'ordre d'Eric Sillere à part du règlement des cours, la licence est à prendre à la rentrée pour les nouveaux inscrits.

COURS D'EQUITATION (6 ans aux adultes):

Cartes de 10 cours, valables entre septembre 2019 et juin 2020

cours enfants débutants a galop 2 et préparation galop 3 (a poney ou à cheval) le mercredi et le samedi : 10x1h= **150 euros**

cours adulte le vendredi: 10x1h30= **200 euros**

cours tous niveaux le mercredi et le samedi
et cours galop 4 et plus le samedi : 10x2h= **260 euros**

Élèves avec cheval en pension, réduction sur la carte de 10 cours 10x2h= **230 euros**

cours particulier sur rendez vous avec notre monitrice : **50 euros**

LE PLANNING EST DONNE A TITRE INDICATIF, AUDREY ET ERIC S'OCCUPENT DE LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES COURS .

Pour le règlement,

Possibilité de faire plusieurs chèques qui devront en revanche être donnés lors de l'achat de la carte avec date d'encaissement noté au dos. (à l'ordre d'Eric Sillere)

En fin d'année, le « tarif carte » sera appliqué à la séance si la carte est terminée et qu'il reste quelques cours. Les cartes sont valables jusqu'en juin 2020 .

Nous acceptons les chèques vacances.

Nous vous conseillons de garder une lisibilité sur les séances d'équitation prises afin de prévoir les jours d'achat de nouvelles cartes.

Merci.